

De : Jean-Luc Louis

Date: dim. 24 juil. 2022 à 11:36

Subject: Contribution

To: <obs.ep.sol.pv.lachapelle.auzac@gmail.com>

Bonjour,

Ce projet de parc photovoltaïque répond à la nécessité d'augmenter fortement la production solaire sur notre territoire pour répondre aux défis du changement climatique et de l'indépendance de notre production énergétique.

Son implantation ne dénature pas le paysage local et ne crée pas de désordre environnemental particulier (abattage d'arbres, etc.).

La production électrique prévue ne semble pas démesurée au vu des besoins locaux.

En conclusion, je suis tout à fait favorable à ce projet.

Jean-Luc Louis de Gignac (à environ 10 km du site).